

# Les bonnes pratiques environnementales sorties de la Bourbre

Isère le 12 mars 2016 - Claire Thoinet - Économie - article lu 60 fois



BEE/CCI NI - Les lauréats 2016

IsèreLa Bourbre : quelle image ?

En Isle-Crémiéu, les labels 2016 du développement durable ont récompensé dix entreprises pour leurs bonnes pratiques, elles ont signé une charte les engageant sur 12 principes environnementaux.

Pour cette cinquième édition, l'association Bourbre entreprises environnement (BEE) a distingué Autocasse Bouvier, Bailly SAS transports, Bourgeat, Décomatic, Dickson Saint-Clair, Pierre Martinet, PCAS, Serge Ferrari, SNAM et la CCI Nord-Isère, qui, elle, a adhéré à une plate-forme d'autopartage, permettant une alternative à ses salariés pour leurs déplacements professionnels. Daniel Paraire, président de la CCI Nord Isère, et Jean-Christophe Milliat, président de l'association BEE, ont remis ces labels aux lauréats qui, en 2015, ont démontré leur motivation et leur capacité à s'investir dans une démarche durable, à agir de façon responsable, élément qui peut les différencier dans un contexte de concurrence forte.

« Les labels et la démarche initiée par BEE permettent de valoriser les actions menées par les entreprises du Nord-Isère en matière de développement durable et en faveur d'une industrie propre », a précisé Daniel Paraire. C'est, pour chacun des participants, l'occasion d'identifier et appliquer les bonnes pratiques et, pour l'organisme, d'insuffler une dynamique de territoire entre les acteurs économiques du bassin-versant de la Bourbre, de fédérer sur des enjeux actuels grâce à des actions citoyennes. BEE accompagne les entreprises dans ce parcours qui prend en compte la gestion de la qualité des eaux de la rivière et celle des déchets dangereux. Pour l'association, il s'agit de concilier l'impératif du développement économique et la nécessaire prise en compte des enjeux environnementaux sur ce territoire. Elle propose ainsi une charte, où 12 principes concourent à sensibiliser les entreprises au développement durable et les incitent à œuvrer en continu dans ce domaine, mobilisant leurs forces vives en interne pour se développer en synergie avec le territoire, concevoir et fabriquer des produits, des services dans le respect de l'être humain et de son environnement, de responsabiliser et motiver les équipes, etc.

Claire Thoinet